

Nombre de conseillers

En exercice : **26**

Présents : **15**

Absents : **11**

- dont suppléé(s) : **1**

- dont représenté(s) : **7**

Votants : **23**

- dont « pour » : **23**

- dont « contre » : **0**

- dont « abstention » : **0**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

L'an deux mille vingt-trois, le douze septembre à dix-sept heures, les membres du Conseil de la **Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon »** dûment convoqués le 6 septembre se sont réunis dans la salle de réunions de la maison de la vallée sous la présidence de Mme VAGINAY RICOURT Sophie, Présidente.

PRESENTS : Mmes VAGINAY RICOURT Sophie, BALLADUR Clarisse (*quitte la séance après la question n°23*), JACQUES Elisabeth, GARCIER-RICHAUD Hélène, OCCELLI Chloé, PIGNATEL Agnès, OKROGLIC Dominique, BARDIN Régine, REYNAUD Sandra (*arrivée après la question n°12*), DONNEAUD Chantal, MM. BOUGUYON Yvan, ORTUNO Miguel (*quitte la séance après la question n°23*), MARTIN Jacques (*quitte la séance après la question n°20*), PELLOUX Jacques, MILLION-ROUSSEAU Daniel, TRON Jean-Michel et REYNAUD Frédéric.

EXCUSES : Mmes ALLEMANDI Florence *ayant donné pouvoir à Mme BALLADUR Clarisse*, BANCILLON BOË Fabienne *ayant donné pouvoir à Mme VAGINAY RICOURT Sophie*, REYNAUD Sandra *ayant donné pouvoir à Mme GARCIER-RICHAUD Hélène pour les questions n°1 à n°12*, MM. BARNEAUD Christophe *ayant donné pouvoir à Mme OKROGLIC Dominique*, OLIVERO Albert *suppléé par M. MARTIN Jacques*, FORTOUL Jacques *ayant donné pouvoir à M. PELLOUX Jacques*, CAPEL Denis *ayant donné pouvoir à M. TRON Jean-Michel* et GASTON Arnaud *ayant donné pouvoir à Mme JACQUES Elisabeth*.

ABSENTS : Mme MATTERA Wendy, MM. FRANQUEBALME Jean-Pierre et ISOARD Bernard.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme OCCELLI Chloé.

N° ordre : 5

Délibération n°2023/122

OBJET : REGIE UBAYE SKI - SITE ALPIN DE LARCHE - CONDITIONS TARIFAIRES HIVER 2023-2024.

Le conseil de communauté,

CONSIDERANT la nécessité de fixer dès à présent les tarifs, conditions et spécificités des forfaits pour la saison d'hiver 2023-2024 afin de les communiquer aux différents intéressés dans le cadre de la promotion de la station et/ou des produits touristiques délivrés la saison prochaine ;

CONSIDERANT les périodes de vacances scolaires pour la saison 2023-2024 ;

Sur proposition de la Présidente,

Après délibéré,

- **FIXE**, sous réserve des conditions réglementaires d'exploitation d'un domaine skiable, les tarifs saison d'hiver 2023-2024 comme suit :

**TARIFS 2023-2024
ALPIN LARCHE**

JOURNEE	2022-2023	2023-2024
JOURNEE ADULTE (DE 18 ANS A 74 ANS REVOLUS)	11,00 €	11,00 €
(DE 5 ANS A 25 ANS REVOLUS SI CARTE ETUDIANT APRES 18 ANS)	9,00 €	9,00 €
JOURNEE FAMILLE (2 ADULTES + 2 ENFANTS)	38,00 €	38,00 €
JOURNEE GROUPE (10 PERSONNES ET +)	80,00 €	80,00 €
ENFANT SUPLEMENTAIRE	8,00 €	8,00 €
ADULTE SUPLEMENTAIRE	10,00 €	10,00 €

4 HEURES	2022-2023	2023-2024
ADULTE (DE 18 ANS A 74 ANS REVOLUS)	8,00 €	8,00 €
(DE 5 ANS A 25 ANS REVOLUS SI CARTE ETUDIANT APRES 18 ANS)	7,00 €	7,00 €
FAMILLE (2 ADULTES + 2 ENFANTS)	28,00 €	28,00 €
GROUPE (10 PERSONNES ET +)	55,00 €	55,00 €
ENFANT SUPLEMENTAIRE	6,00 €	6,00 €
ADULTE SUPLEMENTAIRE	7,00 €	7,00 €

2 HEURES	2022-2023	2023-2024
ADULTE (DE 18 ANS A 74 ANS REVOLUS)	6,00 €	6,00 €
JOURNEE JEUNE (DE 5 ANS A 25 ANS REVOLUS SI CARTE ETUDIANT APRES 18 ANS)	5,00 €	5,00 €

SEJOUR - 4 JOURS	2022-2023	2023-2024
ADULTE (DE 18 ANS A 74 ANS REVOLUS)	40,00 €	40,00 €
(DE 5 ANS A 25 ANS REVOLUS SI CARTE ETUDIANT APRES 18 ANS)	34,00 €	34,00 €
FAMILLE (2 ADULTES + 2 ENFANTS)	147,00 €	147,00 €
GROUPE (10 PERSONNES ET +)	270,00 €	270,00 €
ENFANT SUPLEMENTAIRE	31,00 €	31,00 €
ADULTE SUPLEMENTAIRE	38,00 €	38,00 €

SEJOUR - 6 JOURS	2022-2023	2023-2024
ADULTE (DE 18 ANS A 74 ANS REVOLUS)	58,00 €	58,00 €
(DE 5 ANS A 25 ANS REVOLUS SI CARTE ETUDIANT APRES 18 ANS)	50,00 €	50,00 €

DIVERS	2022-2023	2023-2024
ACCES FIL NEIGE UNIQUEMENT - TARIF JOURNEE	5,00 €	5,00 €
ASSURANCE JOUR	1,60 €	2,00 €
SUPPORT NUMERIQUE REUTILISABLE	2,50 €	2,50 €
TOUR DE COU COVID 19	10,00 €	10,00 €
TOUR EN DAMEUSE - 1 ADULTE	15,00 €	15,00 €
TOUR EN DAMEUSE - 1 ADULTE + 1 ENFANT	20,00 €	20,00 €
LOCATION ESPACE LUDIQUE - 3 HEURES	120,00 €	120,00 €
LOCATION ESPACE LUDIQUE JOURNEE	260,00 €	260,00 €

TARIFS 2023-2024

SAISON - SAINTE-ANNE / LARCHE ALPIN

	2022-2023	+5%	2023-2024	Informations
Moniteurs station Ste Anne	178,00 €	186,90 €	187,00 €	
Membres du bureau club Ste Anne	178,00 €	186,90 €	187,00 €	carte
Saison Ste Anne - Larche alpin, vente à la foire St Michel	189,00 €	198,45 €	199,00 €	magnétique
Saison primeur Ste Anne - Larche alpin du 1er/10/2023 au 30/11/2023	216,00 €	226,80 €	227,00 €	offerte
Saison Ste Anne - Larche alpin, à partir du 1er/12/2023	262,00 €	275,10 €	276,00 €	

➤ **PRECISE** les particularités suivantes :

Utilisation des tarifs remisés :

- Les tarifs remisés seront utilisés dans le cadre de démarches commerciales, opérations promotionnelles, ou conditions d'exploitation dégradées (météo, enneigement, autres...).

Spécificités catégorie de clientèle :

- Tarif enfant-junior de 5 à 17 ans inclus, sur présentation d'un justificatif d'âge.
- Tarif étudiant : étudiants post baccalauréat de moins de 25 ans sur présentation de la carte étudiante en cours de validité ou d'un certificat de scolarité, et d'une pièce d'identité.
- Gratuité : - de 5 ans et + de 75 ans sur présentation d'un justificatif d'âge.
- Forfait séjour étudiant = forfait séjour enfant-junior.
- Le forfait pack famille est valable pour 2 adultes et 2 enfants-juniors de moins de 18 ans. Il est possible de rajouter un ou plusieurs enfants-juniors (- de 18 ans).
- Personne handicapée : forfait gratuit sur présentation d'une carte « CMI » précisant un niveau de handicap au moins égal à 50%. Réduction de 50% sur le tarif adulte journée pour l'accompagnant (achat lié au forfait handicapé) sur présentation d'un justificatif de nécessité d'accompagnement (carte CMI, certificat médical...)

Horaires de validité des forfaits :

- Ponctuellement, une ou plusieurs remontées mécaniques ainsi qu'une ou plusieurs pistes pourront faire l'objet d'une fermeture plus tardive voire nocturne, sous réserve du respect des prescriptions réglementaires et en fonction des équipements dont elles auront pu faire l'objet. Dans ce cas les forfaits non horaires restent valides pendant la période d'ouverture complémentaire.

Photo :

- Une photo récente tête nue (sans lunettes de soleil ni bonnet) est obligatoire pour la délivrance de tout forfait saison et séjour 6 jours consécutifs et plus.

Tarifs / forfaits :

- Tarifs groupe (groupe constitué de 20 personnes et plus de type CE, association), tarifs agence de voyages, colonie, classe de neige : 1 gratuité pour 10 forfaits achetés.
 - Les tarifs remisés sont arrondis à la dizaine de centimes inférieure.
 - Les tarifs sont nets TTC hors assurance, par personne, excepté pour le pack famille.
 - Tout forfait est délivré sur un support, payant ou offert selon le type de forfait.
- **AUTORISE** le Directeur de la Régie à modifier les tarifs de base en utilisant les tarifs remisés pour l'hiver 2023/2024 ;
- **PRECISE** que ces modifications porteront sur une ou plusieurs catégories de clientèles précises ;
- **AUTORISE** La présidente à signer toute pièce afférente à ces tarifs et notamment les conventions de réductions promotionnelles.
- **DIT** que les recettes correspondantes seront inscrites au budget 2024 de la régie Ubaye ski – section fonctionnement - articles 7061 et 758,
- **DIT** que la présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le tribunal administratif de Marseille 31 rue Jean-François LECA 13002 MARSEILLE à compter de sa publication et de sa notification au Représentant de l'État dans le département. Le tribunal administratif de Marseille peut également être saisi de manière dématérialisée via l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible depuis le site internet.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme,

La Présidente,

Mme Sophie VAGINAY RICOURT.

